

Destinée des enfants issus des naissances multiples à Sargé-lès-Le Mans

Parution : Bordager n°100 août 2011 Philippe Davase

Suite à la reconstitution des familles en cours sur Sargé-lès-Le Mans une étude en démographie historique peut être menée sur ce village de la périphérie nord du Mans, débordant largement sur ses voisins (St-Ouen, St-Vincent, Yvré, Savigné et Neuville, mais aussi St-Pavace, Coulaines et Ste-Croix) indissociables du fait de la micro-mobilité des gens de l'époque qui nous intéresse.

Il s'agit ici de suivre les individus issus des naissances multiples survenues à Sargé sur trois siècles, du XVII^{ème} au XIX^{ème}. A partir de 1593, toute la période est bien couverte pour l'enregistrement des baptêmes et naissances. Plusieurs mois successifs (trois à quatre) sans acte d'entrée de vie (sur 1602, 1608, 1861, 1890 et 1903) ne permettent pas de conclure à un manque sur registre. Ce n'est, par contre, pas le cas de la fin 1693 (heureusement limitée à quatre mois) qui est manifestement une période lacunaire puisque concernant tous les types d'actes. Un autre biais est également à considérer, celui du sous-enregistrement des décès d'enfant se traduisant notamment par l'absence sur les registres antérieurs à 1665 des ondoyés-décédés qui occulte la détection de jumeaux, et plus largement l'absence de destinée pour un enfant décédé en bas âge. D'autre part, Sargé ayant subi deux modifications majeures de son territoire entre 1809 et 1845 (intégration totale puis seulement partielle de la partie campagne de St-Ouen-des-Fossés), on ne tirera donc pas de conclusion hâtive sur l'évolution du nombre de naissances à la seule lecture des données qui suivent. Tout cela étant dit les données présentées seront donc à analyser avec les précautions nécessaires qui s'imposent.

Un recensement des naissances en classes de 25 années est établi dans le tableau suivant sur la période 1600-1899 :

Classes de naissance	Nombre total d'accouchements	Nombre de naissances multiples	Proportion de naissances multiples	Commentaires
1600-1624	770	4	0,52%	
1625-1649	953	12	1,26%	dont trois en 1642
1650-1674	918	14	1,53%	
1675-1699	956	16	1,67%	
1700-1724	941	17	1,81%	dont quatre en deux mois en 1706, et trois en 1715
1725-1749	989	17	1,72%	dont une avec triplées. En 1726 Marie Duluard accouche de trois filles dont l'une, Perrine Lemarchand, vivra 40 ans. Les deux autres décéderont l'une à 7 semaines et l'autre à 14 mois.
1750-1774	961	11	1,14%	
1775-1799	875	7	0,80%	
1800-1824	739	12	1,62%	
1825-1849	730	6	0,82%	
1850-1874	601	5	0,83%	
1875-1899	529	4	0,76%	
Total	9 962	125	1,25%	9 962 accouchements pour 10 088 enfants 125 naissances multiples pour 251 enfants 9 837 naissances simples pour 9 837 enfants

Un accouchement est comptabilisé une seule fois, quel que soit le nombre d'enfants.

Pour Sargé on dénombre 125 naissances multiples, dont une triple. Sur les 251 enfants qui en sont issus, outre les 4 dont le sexe n'a pas été déterminé, la parité garçons/filles est de 124/123. Le taux global de 1,25% de naissances multiples sur l'ensemble des trois siècles est exactement celui habituellement avancé dans la littérature spécialisée en démographie historique, bien que de larges écarts soient constatés entre les périodes. Aujourd'hui, au XXI^{ème} siècle, ce taux est largement dépassé.

Le tableau suivant présente la destinée de ces enfants issus d'une naissance multiple, selon qu'elle est connue ou non :

Classes de naissance	Nombre d'enfants	Destinée inconnue	Décès < 1 an révolu	Décès entre 1 et 10 ans révolus	Décès après 10 ans révolus
1600-1624	8	7	1	0	-
1625-1649	24	17	1	1	Jacques (Em)Mélian, > 54 ans ? Jean Hervé, 49 ans Etienne Ducré, > 33 ans Sébastien B(e)reau, 48 ans Etienne Véron, > 30 ans
1650-1674	28	16	10	1	Jean Brouté ?
1675-1699	32	9	17	1	Julien Boulard, 80 ans Marie Pineau, > 20 ans Mathurine Houdayer, > 34 ans Pierre Blondeau, 68 ans Sainte Beucher, > 33 ans
1700-1724	34	11	12	4	Madeleine & Julien Brouté, 72 ans et > 50 ans René Ragot, > 50 ans Marguerite Hervé, > 52 ans Gervais Dunas, > 29 ans Jacquine Renaut, 63 ans Hilaire Huron, > 48 ans
1725-1749	35	1	27	6	Perrine Lemarchand, 40 ans
1750-1774	22	3	9	5	Pierre & Madeleine B(e)lin, 49 ans et > 36 ans André & Pierre Péan, > 31 ans et > 37 ans Marie Houdayer, > 34 ans ?
1775-1799	14	1	11	1	Bertrand Chop(e)lin > 17 ans
1800-1824	24	6	10	2	Jacques & Louis Patard, > 28 ans et > 38 ans Jeanne & Godefroy (Le)cornuer, 84 ans et > 36 ans Louise & Julien Pineau, 81 ans et > 74 ans ?
1825-1849	12	4	4	0	François & Jean Froger, 49 ans et > 26 ans Pierre Pichon, > 48 ans Auguste Blanche, 14 ans
1850-1874	10	2	2	3	Clémentine & Marie Yvon, 42 ans et > 22 ans Joséphine Vallée, > 34 ans
1875-1899	8	0	6	0	Gustave & Louis Coudray, > 23 ans et > 26 ans
Total	251	77	110	24	40 dont : - 5 nés entre 1716 et 1721 - 6 nés entre 1801 et 1803 - 18 d'entre eux sont frère(s) et sœur(s)

Le nombre de destinées inconnues reste très élevé au XVIIème pour se réduire à néant en fin XIXème, grâce notamment aux mentions marginales des actes de naissance.

Ces cas de destinées inconnues sont à manipuler avec précautions : Celles des naissances antérieures à 1665 pourraient être imputables à des décès d'enfants en bas âge puisqu'un sous-enregistrement des décédés jeunes est reconnu. Par contre aux XVIIIème et XIXème siècles, si l'enfant était décédé très tôt il serait inscrit dans les registres de Sargé, ce qui n'est manifestement pas le cas. Ces jumeaux dont la destinée est inconnue ne sont donc pas décédés immédiatement mais ont vécu suffisamment de temps pour que leurs parents, ou eux-mêmes, migrent.

Certes, le taux de mortalité des enfants en bas âge est énorme, au regard des statistiques d'aujourd'hui. On s'y attendait quand même. Mais au-delà des chiffres, ce qui ressort de ce tableau est que naître jumeau avant 1900 ne signifie pas forcément mourir au berceau : 40 cas de décès adultes avérés pour 134 d'enfants en bas âge (près de 1 pour 3), et qui ont engendré un total d'au moins 97 enfants dénombrés, est une proportion « honorable » pour des jumeaux de l'époque.

Une comparaison avec la destinée des enfants issus de naissance simple est souhaitable mais la reconstitution des familles n'étant pas achevée sur Sargé, le nombre de destinées inconnues reste encore assez élevé. On recense tout de même déjà 2 234 décès à un âge supérieur à 10 ans pour 9 837 naissances simples. Les recherches se poursuivent. Cependant, se basant sur des monographies paroissiales déjà existantes, on peut avancer que selon les époques, les lieux, les conditions sociales... un nouveau-né sur deux mourait avant d'atteindre son dixième anniversaire.